

Veiller sur les sentiers côtiers, contre vents et marées

Les Amis des chemins de ronde d'Ille-et-Vilaine et de la Côte d'Emeraude se sont réunis à Saint-Lunaire, samedi, en assemblée générale. Ils ont quelques motifs de satisfaction. Et de vigilance.



Gérard Prodhomme, vice-président de l'association des Amis des chemins de ronde 35 et Patrice Bauché, son président.

PHOTO : QUEST-FRANCE

Forts de leurs quelque 150 adhérents, les Amis des chemins de ronde (ACR) d'Ille-et-Vilaine et de la Côte d'Emeraude veillent sur les sentiers côtiers, du Couesnon au cap Fréhel, en passant par Dinard, Saint-Briac et Lancieux (Côtes-d'Armor). Véritables vigies, ils donnent l'alerte quand une portion de chemin se dégrade, quand un arbre menace ou quand un propriétaire privé ne respecte pas la servitude de passage.

Cette vigilance de longue haleine semble porter ses fruits. « Il ne reste plus trop de points noirs », observe Patrice Bauché, président de l'association, lors de l'assemblée générale de l'association, samedi.

D'emblée, il évoque la procédure qui concerne une portion du sentier côtier de Saint-Briac et pour laquelle la cour administrative d'appel de Nantes doit rendre son arrêt, le 12 octobre. « Ce problème-ci est en passe d'être réglé, espère-t-il alors que le rapporteur public a abondé dans le sens de l'association. Plusieurs des propriétaires qui contestaient cette servitude de passage commencent d'ailleurs à baisser les bras. »

Pourtant, si « beaucoup de propriétaires sont dans l'acceptation de ce que l'on fait, d'autres sont des jusqu'au-boutistes, relève Gérard Prodhomme, vice-président de l'association. D'où l'importance de ce que décidera la justice, dans le cas de Saint-Briac. Cela aidera les gens qui ont des propriétés en bord de mer à réfléchir... »

Aux Corbières, à Saint-Malo, un tronçon d'une trentaine de mètres est ainsi toujours sujet à discorde. À la suite d'une enquête publique, des travaux permettant de concrétiser une servitude de passage doivent commencer dans une quinzaine de jours. Sans que le propriétaire de la parcelle ne s'en réjouisse vraiment...

Le tronçon sous l'eau

Un autre projet occupe l'association : « Il existe un tracé de sentier côtier entre Rothéneuf et l'île Besnard, à Saint-Malo, mais ce sentier n'a jamais été réalisé, pointe Gérard Prodhomme. Or, ce tracé est sous l'eau,



L'association des Amis des chemins de ronde d'Ille-et-Vilaine et de la Côte d'Emeraude veille sur les servitudes de passage, le long du littoral. PHOTO : ARCHIVES QUEST-FRANCE

à marée haute. Sans compter que les gens ont pris d'autres habitudes et créé d'autres voies. »

L'ACR 35 espère donc « un nouveau tracé assorti d'une enquête publique suivie de la réalisation du sentier ». Et les bénévoles ne désespèrent pas : « En ce moment, la collaboration avec les services de l'État est excellente, salue Gérard Prodhomme. La DDTM [Direction départementale des territoires et de la mer] est même un élément moteur dans la réalisation de cette servitude. »

Outre les services de l'État, les Amis des chemins de ronde échangent régulièrement avec les collectivités locales « pour partager notre diagnostic ». Celui-ci n'est pas exempt de

certaines inquiétudes : « L'hiver dernier, plusieurs effondrements ont abîmé le sentier côtier, à la pointe du Puits, à Saint-Suliac ; à Cancale, Saint-Coulomb... Ce sont des événements liés à la météo mais c'était assez marquant. » Dinard n'a pas échappé au phénomène dont la sente littorale est restée fermée plusieurs mois durant.

L'association étudie aussi, avec l'État, la possibilité de concevoir des contournements pour les sentiers côtiers que les eaux de la Rance ont tendance à noyer davantage qu'auparavant.

Marie LENGLET.